

Date 2019 03 13

Assemblée générale ordinaire du GERSAR du 9 février 2019

Procès-verbal

27 membres présents, représentant 38 voix, compte tenu de 11 pouvoirs nominatifs.

Ordre du jour:

Rapport moral par Yves MERIAN président par intérim

Approbation du compte-rendu de l'AG 2018 paru sur le site du GERSAR

Rapport financier 2018 par Sylvain LENOBLE

Budget prévisionnel 2019 par Sylvain LENOBLE

Présentation des candidats

Désignation des scrutateurs

Election au Conseil d'administration

Proclamation des résultats de l'élection du bureau par le nouveau Conseil d'administration

Questions diverses

Approbation du rapport moral (cf. page 3):

Rapport moral approuvé par 35 voix pour, 3 contre, 0 abstention.

L'AG donne quitus au président Alain BENARD jusqu'au 12/01/2019 à l'unanimité.

L'AG donne quitus au président par intérim Yves MERIAN à partir du 12/01/2019 jusqu'à ce jour par 35 voix pour, 3 contre, 0 abstention.

Approbation du rapport financier 2018 (cf. page 4):

L'assemblée générale s'interroge sur les moyens de limiter les frais postaux pour l'envoi du bulletin (remettre le bulletin directement lors des sorties ou de l'AG ne concerne qu'un nombre de membres limité et peut poser des problèmes de calendrier). Compte tenu de l'augmentation constante des frais postaux, il semble qu'une augmentation du montant de la cotisation soit inévitable, peut-être dès 2020.

Rapport financier 2018 approuvé à l'unanimité.

L'AG donne quitus au trésorier.

Approbation du budget prévisionnel (cf. page 4) : approuvé à l'unanimité.

Maintien de la cotisation à 20,00€ pour 2019 : approuvé à l'unanimité.

Présentation des candidats devant l'assemblée générale (tous présents, sauf Alain Tourvieille, excusé).

Exposé de Laurent Valois sur la prospection (pendant les opérations de vote) : chaque année des découvertes intéressantes et nombreuses sont faites; présence sur le terrain d'un certain nombre de personnes; ne pas hésiter à signaler toute découverte.

Résultats des élections au Conseil d'administration :

38 bulletins déposés compte tenu des 11 pouvoirs nominatifs: 35 bulletins valides et 3 bulletins nuls

Pierre BOUILLOT 35 voix
Paulette CORME 35 voix
Edith LAMARQUE 35 voix
Richard LEBON 35 voix
Sylvain LENOBLE 35 voix
Patrick LESZKO 35 voix
Yves MERIAN 33 voix
Michel REY 35 voix
Jacques SAGOT 35 voix
Alain SENEÉ 35 voix
Alain TOURVIEILLE 35 voix
Laurent VALOIS 35 voix

Tous les candidats sont élus au Conseil d'administration.

Proclamation des résultats de l'élection des membres du bureau par le nouveau conseil d'administration

Le nouveau Conseil d'administration s'est réuni pour élire son bureau.

Membres du bureau et répartition des fonctions

Président Yves MERIAN
Vice- président Alain SENEÉ
Secrétaire Générale Paulette CORME
Trésorier Sylvain LENOBLE
Responsable du site Internet Jacques SAGOT
Responsable des publications Laurent VALOIS
Responsable de la prospection et de la révision de l'inventaire Laurent VALOIS

Questions diverses et allocutions des personnes présentes:

Trois des membres du GERSAR présents à l'AG – Christian Marchive, Florence Saltiel et Dominique Godefroy - ont rendu hommage à l'ancien Président Alain BENARD pour ses 26 ans de présidence et ses activités au sein de l'association.

Projections organisées par Jacques Sagot

Fin de la réunion et pot de l'amitié

- **Rapport moral présenté par Yves Mérian, président par intérim**

Le conseil d'administration a, le 12 janvier 2019, élu Yves Mérian pour assurer jusqu'à l'assemblée générale, la fonction de président du GERSAR en remplacement du président démissionnaire. Yves Mérian présente le rapport moral pour l'année écoulée (couvrant la présidence d'Alain Bénard du 20/01/2018 au 12/01/2019 et celle d'Yves Mérian du 12/01/2019 au 9/02/2019).

1/ Les activités en 2018

Sorties : l'activité est restée très soutenue cette année encore avec 6 sorties organisées pour les membres du GERSAR et ouvertes au public [et pour d'autres associations, institutions, étudiants.]

Inventaire et prospection : la vérification de l'inventaire des abris ornés dans le massif de Fontainebleau appuyée par une activité de prospection subventionnée par la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC – Service régional de l'archéologie SRA) d'Île-de-France s'est poursuivie et a été fructueuse.

Publications : outre la publication du bulletin-n°72, l'année a été marquée par la diffusion du cahier spécial préparé en 2017 et consacré aux abris ornés de Milly-la-Forêt et d'Oncy.

Communication : le site internet de l'association est régulièrement actualisé.

Relations institutionnelles : les relations se sont poursuivies notamment avec le SRA et l'Office national des forêts (ONF) pour la prospection et l'inventaire des abris ornés, le Musée de Nemours (contribution à la préparation d'une exposition consacrée au style HMM en 2020), les milieux académiques dans le cadre de Projets Collectifs de Recherches (PCR) (*PCR Art rupestre préhistorique dans les chaos gréseux du Bassin parisien. Étude, archivage et valorisation*, coordonné par Boris Valentin, Université Paris 1 et Muséum National d'Histoire Naturelle, qui a pour objet les relevés de gravures en photogrammétrie), le Parc Naturel Régional (PNR) du Gâtinais français (communication sur l'art rupestre bellifontain), la ville de Fontainebleau (projet Forêt UNESCO). Le GERSAR reçoit des subventions de la DRAC, du Conseil départemental de l'Essonne et de la commune de Milly-la-Forêt.

2/ Bilan et perspectives

La richesse des travaux accomplis ces dernières années mettent en évidence l'intérêt du patrimoine culturel représenté par les abris ornés du Massif de Fontainebleau et, au-delà, des gravures rupestres en général sur le territoire national. Dans le massif de Fontainebleau, le style HMM découvert en 2015 et relevant de la période protohistorique, continue de nous étonner, tandis que l'analyse des gravures « classiques » dont certaines remontent à la Préhistoire et de celles qui relèvent de la période historique progresse. Le bulletin Art Rupestre du GERSAR publie également des travaux de recherche sur l'art rupestre menés dans les autres régions françaises. Tout ceci nous encourage à continuer et à accentuer nos efforts.

Dans cette perspective, nous éprouvons le besoin de rendre notre gouvernance plus collective, plus transparente et, le cas échéant, plus formalisée. Nous proposons ainsi d'étoffer le conseil d'administration et de renforcer son rôle pour la vie du GERSAR. Le budget de l'association, modeste mais indispensable pour l'accomplissement des différentes activités, est présenté dès cette année à l'assemblée générale sous la forme d'un budget prévisionnel.

- **Rapport financier présenté par Sylvain Lenoble, trésorier**

1/ Evolution des comptes en 2018

L'intense activité éditoriale réalisée sur la période 2015-2017 avait permis une augmentation sensible du nombre de membres cotisants et un accroissement des ventes de publications, mais elle avait aussi entraîné un déficit temporaire en 2017. L'exercice 2018 a connu une légère augmentation de ses membres ; il revient à l'équilibre malgré le tassement des ventes, imputable en partie à la fermeture pour travaux du Musée de Nemours qui participe à la diffusion des cahiers du GERSAR. La trésorerie reste saine.

2/ Budget prévisionnel pour 2019

Le budget prévisionnel 2019 est un budget de transition prudent, visant le retour à un certain excédent pour retrouver une marge de manœuvre.

Les subventions reçues en 2018 sont supposées reconduites. Celle relative à la prospection aérienne reprend à un niveau réduit par rapport à 2017.

Le montant des cotisations est inchangé à 20€.

GERSAR Comptes 2019 02 09	2017	2018	2019 budget prévisionnel			
COMPTE D'EXPLOITATION						
RECETTES						
Cotisation des adhérents	2770	2885	2600			
Dons	0	20				
Ventes publications	2042	1004	800			
Autres ventes (cartes postales, livres...)	0	0				
Subventions	4100	1100	2600	dont 1500 prospection aérienne		
Produits financiers	0	61				
Total	8912	5070	6000			
DEPENSES						
Frais administratifs (bureautique)	1331	357	1100)frais généraux et matériels		
Frais matériels et d'étude	691	563)		
Assurance	142	147)		
Frais bancaire	166	230)		
Frais Assemblée Générale 2017	45	48)		
Frais postaux (timbre)	759	665	700			
Publications	4157	2578	1500			
Prospections et relevés	3100	500	2000	dont prospection aérienne		
Total	10390	5087	5300			
Résultat de l'exercice	-1478	-17	700			
BILAN au 31 décembre						
Caisse	0	305				
Compte courant	469	638				
Livret A	8793	8255				
Situation nette	9262	9198	9898			

GERSAR Comptes (€) (2019 02 09)	2017	2018	2019 budget prévisionnel
Subventions (recettes)	4100	1100	2600
DRAC (SRA) prospection-inventaire	500	500	500
Milly-la-Forêt	100	100	100
Conseil départemental de l'ESSONNE	500	500	500
DRAC (SRA) prospection aérienne	2500	0	1500